



Clichy le 20 Septembre 2021

Chers amis,

Je vous invite à bien vouloir assister à **l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 et 2020** de notre Association, qui aura lieu :

***Vendredi 8 Octobre 2021, à partir de 19H30***  
***Au Club-house du Tennis des Berges de Seine***  
***4 rue Jean Walter – 92110 Clichy***

L'ordre du jour de l'AG ordinaire portera sur les points suivants :

- rapport moral du Président,
- rapport d'activité sportive,
- rapport financier,
- élection pour le renouvellement de 3 membres du Comité Directeur (\*)

En souhaitant vivement votre présence, je vous prie de croire, chers amis, à l'assurance de mes sentiments sportifs et dévoués.

**(\*) : Les candidatures devront parvenir par écrit au Président du club avant le Mardi 5 Octobre 2021.**

**Extrait des statuts du CS Clichy Tennis :**

Article 9 : « L'association est dirigée par un comité directeur composé d'au moins trois (3) membres à sept (7) membres au plus, élus par l'assemblée générale.

Peuvent faire acte de candidature : les adhérents âgés de 18 ans révolus et comptant plus de 12 mois de présence à l'association...

Les membres du Comité Directeur sont bénévoles.

Le Comité Directeur élit, pour 2 ans parmi ses membres : le (la) président(e) de l'association, un ou deux vice-présidents, un (une) secrétaire général(e) et un (une) trésorier(e)... »

Jean-Claude Azieau  
Président du C.S Clichy Tennis